

Pau, le 28 mai 2024

Monsieur le Président

Communauté de communes du Haut Béarn
12, place de Jaca - CS20067
64402 OLORON SAINTE-MARIE Cedex

Nos réf. : / Dossier 2023 n° 2808-40156
Affaire suivie par : Stéphane BONNASSIOLLE
Tél. : 05 59 14 65 14
E-mail : s.bonnassiolle@agglo-pau.fr

Objet : Projet arrêté du SCOT de la CCHB EN DAVAN 2040

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 14 mars 2024, vous nous avez transmis pour avis le projet de SCOT de la Communauté de communes du Haut Béarn EN DAVAN 2040..

J'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur ce projet.

Vous remerciant de nous avoir consultés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par
délégation,

Victor DUDRET
Membre du Bureau de la
Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées, Délégué au
suivi du PLUi